

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication, des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
SAUMUR.
30 fr.
16
5
Poste:
35 fr.
18
10
On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur le poste,
ou chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 19 JUILLET 1886

LA LÉGENDE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Les amis du général Boulanger ne se contentent pas de l'acclamer. Ils sont en train de le rendre ridicule.

Vendredi, tous les officieux du ministère dissimulent, répètent, crient sur tous les tons que le général Boulanger avait refusé de se battre à l'épée en considération de l'âge de M. le baron de Lareinty.

La Justice affirmait avec un air irréfutable, l'Intransigeant le confirmait et s'indignait même de tant de condescendance envers un adversaire politique. Tous les autres journaux radicaux suivaient le mot d'ordre, naturellement.

C'était faux. Le procès-verbal déclare que c'est M. le général Boulanger qui a choisi et exigé le pistolet, bien que M. de Lareinty, par l'organe de ses témoins, eût demandé l'épée.

Cette première légende de générosité tombe.

Autre légende, autre fausseté.

Samedi matin, les mêmes officieux faisaient colporter dans les rues un récit inventé sur l'attitude du général Boulanger au moment du duel. Toujours poussé par la même générosité, le ministre de la guerre n'aurait pas tiré sur M. de Lareinty; il aurait déchargé son pistolet en l'air. C'était tout ce qu'il y a de plus chevaleresque. On ne tarissait pas d'éloges, on admirait, on se félicitait.

Tout cela était faux.

Le procès verbal est formel. Le général a tiré, mais son pistolet a raté.

Pourtant, hier matin encore, bien qu'ils aient connaissance de ces procès-verbaux, les mêmes journaux continuaient de célébrer, comme le Petit Journal, « l'attitude généreuse du général Boulanger » et de dire, comme l'Intransigeant, que « la rencontre a eu la meilleure issue qu'on pouvait

désirer et fait honneur au ministre de la guerre, dont l'attitude dans cette affaire a été, du commencement jusqu'à la fin, au-dessus de tout éloge. »

Le Progrès militaire, lui aussi, a lancé cette affirmation audacieuse.

L'officieuse Agence Havas a également trompé nombre de journaux des départements avec son renseignement erroné disant que le général Boulanger avait tiré en l'air.

Dernier détail :

Après le duel, quand le général rentra au ministère, il fut acclamé par son état-major et le public qui cria: « Vive Boulanger! » à plusieurs reprises.

La Justice nous informe que M. Clémenceau était accouru dans la cour du ministère pour féliciter son ami.

Le Radical dit que M. Clémenceau était à cheval!

On lit dans un journal républicain :

« En rentrant au ministère de la guerre, M. Boulanger a trouvé une foule encore plus considérable que celle qui l'avait acclamé la veille au Cercle militaire national, et elle lui fit une chaleureuse ovation. »

A côté de la légende, voici la vérité :

Dans l'intérieur de la cour du ministère de la guerre, il y avait une vingtaine d'officiers, de journalistes et députés attendant le résultat.

Dans la rue sur le trottoir, en face de la porte d'entrée, la foule était composée de 35 personnes dont plusieurs badauds et indifférents.

Si vraiment la foule qui a acclamé le général à l'Hôtel Continental était encore moins considérable que celle qui l'a acclamé à sa rentrée à son hôtel, nous plaignons le pauvre général et sa popularité ne s'appuie pas sur grand-chose.

LE DUEL LAREINTY-BOULANGER

Dès midi, samedi, et dans une intention qu'on ne saurait trop sévèrement qualifier, on a répandu les bruits les plus faux, et im-

primé les informations les plus mensongères sur la rencontre qui avait eu lieu le matin entre M. de Lareinty et le général Boulanger.

Alors que les règles de la plus élémentaire courtoisie commandent une absolue réserve en ces sortes d'affaires, les passions politiques ont pris le dessus, et les républicains n'ont pas craint de se laisser entraîner jusqu'à altérer la vérité, avant même d'avoir pu prendre connaissance du procès-verbal que nous publions ci-dessous. Le pays tout entier jugera comme elle le mérite de cette déshonorante manœuvre.

Voici en réalité comment les choses se sont passées.

Arrivés sur le terrain choisi, les deux adversaires se sont salués. Les témoins s'étant un peu écartés, procédèrent aux derniers préparatifs du combat.

Pendant ce temps, M. le baron de Lareinty et le général Boulanger, laissés l'un en face de l'autre, à une cinquantaine de mètres de distance, arpentaient le terrain. Tout à coup, le général Boulanger se trouvant dans ce mouvement de va-et-vient, assez rapproché du baron de Lareinty, le salua et lui adressa la parole.

La conversation dura un quart d'heure environ. Il ne convient pas que nous la rapportions.

Qui fut surpris de trouver les deux adversaires causant tranquillement en tête-à-tête, ce furent les témoins, qui venaient de conférer pendant plus de vingt minutes à l'écart.

Les apprêts du duel commencèrent. Le général Frebault flamba les pistolets, apportés par les témoins du baron de Lareinty. Le général Lecoigne les chargea, pendant que M. Hervé de Saisy, avec le général Frebault, tiraient les places au sort.

Les adversaires se sont mis en place, en face l'un de l'autre, à vingt-cinq pas, que venait de compléter le général Espivent de la Villeboisnet.

Le duel avait lieu « au tiré », c'est-à-dire qu'au commandement de : « Un ! » les adversaires devaient relever leurs pistolets, viser et tirer avant le commandement de : « Trois ! »

Aussitôt que le général Lecoigne cria d'une voix forte : « Un ! » le général Boulanger ajusta le baron de Lareinty, qui se tenait en ligne, le pistolet relevé.

Au commandement de : « Deux ! » le général baissa visiblement le canon de son arme, et un coup sec retentit.

Voyant ce mouvement et comme le commandement de : « Trois ! » était donné, M. le baron de Lareinty, par un mouvement de main, tira en faisant dévier son arme.

A peine le coup parti dans une direction légèrement oblique, M. de Lareinty, s'avança vers le ministre de la guerre et lui dit d'un ton sec :

— Général, pourquoi n'avez-vous pas tiré sur moi ?

— Monsieur le baron, lui répondit le général Boulanger, je ne vous aurais pas fait l'injure de ne pas tirer sur vous. Voyez, mon pistolet a raté.

A ces mots, le général Lecoigne, qui dirigeait le combat, prit des mains du général Boulanger le pistolet dont le chien était abattu; il l'arma et, levant l'arme en l'air, tira; le pistolet rata une seconde fois. Ce n'est qu'à la troisième reprise que le coup partit.

Les témoins déclarèrent aussitôt que, les deux coups ayant été déchargés, les conditions du combat étaient remplies et l'honneur satisfait.

Le général Boulanger, s'avancant alors au-devant du baron de Lareinty, lui tendit la main et lui dit :

— J'aurais été désolé, monsieur le baron, de priver la France d'un de ses plus précieux défenseurs.

— Général, je suis heureux qu'il reste deux soldats de plus à notre pays, lui répondit le baron de Lareinty.

Ils échangèrent encore quelques paroles courtoises et se séparèrent. Accompagnés de leurs témoins ils regagnèrent leurs voitures.

Voici maintenant le procès-verbal de la rencontre; les noms dont il est signé ne permettent pas qu'un doute subsiste. On a voulu enjoliver la légende qui existe déjà sur le général Boulanger : cet acte chevaleres-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS

TROISIÈME PARTIE
LEQUEL ?

Dès l'ouverture des bureaux, qui fonctionnèrent comme d'ordinaire, ils s'assirent à côté l'un de l'autre au premier rang des fauteuils d'orchestre.

La salle se remplit. Les musiciens arrivèrent à temps, accordèrent leurs instruments... On joua les trois coups traditionnels...

— Attention !... fit le Louveteau, voici le moment de l'annonce.

Mais non !... L'introduction fut exécutée... Le Louveteau se leva... La pièce commença, sans rien d'extraordinaire.

À l'entrée d'Aïda, les mêmes applaudissements se firent entendre... Quelque autre Aïda... Cependant... Plus de doute !... c'est bien la Senorita, c'est

Immuable et béant, comme frappé de stupeur, don Ramon resta jusqu'à la fin du premier acte. Alors seulement il sortit, pour ne plus revenir. Il avait besoin d'espace, de mouvement. Il voulait se venger, tout pourfendre.

Alphonse parvint à le calmer, non sans peine, en lui promettant de plus amples renseignements le lendemain. Mais lorsqu'ils se revirent, lorsque l'irascible et fougueux Navarrais parla de reprendre l'offensive, son lieutenant, moins téméraire, l'arrêta net en ces termes :

— Assez de violences et de folies amoureuses !... Tout ce que je puis vous garantir, c'est que votre infante est désormais à l'abri de toute nouvelle entreprise du même genre... Non-seulement la police avertie... mais l'amitié, mais de nombreux dévouements personnels... Guillaume, Léonard, Gustave, les Enfants de Paris... Toutes sortes de chiens de garde... Ne nous y frottons pas !... croyez-moi, nous serions mordus !...

Et, comme l'autre se taisait, rongé par son frein, convaincu de son impuissance :

— Les femmes, continua-t-il, c'est secondaire !... Parlez-moi de la fortune, à la bonne heure !... et, grâce aux nouvelles preuves que vous avez su réunir, elle ne saurait plus nous échapper !... Ce sera notre revanche !

Effectivement, le grand jour approchait. Il arriva.

Nous retrouverons la duchesse, comme à la fin de la première partie de cette histoire, dans le grand salon de l'hôtel de Navarre.

Elle est assistée cette fois d'un illustre avocat, son cousin, et du savant oculiste qui lui permet de retirer enfin le dernier tissu voilant ses yeux.

D'un côté, presque dans les mêmes attitudes que le mois précédent, Léonard et Fernande; de l'autre, Alphonse et don Ramon d'Avila.

C'est vers ce dernier groupe que s'arrête tout d'abord sa vue. Elle l'en détourne, avec une répulsion instinctive, et regarde longuement, sympathiquement Léonard, dont la beauté, la dignité, la noblesse, semblent attester les droits.

Et cependant l'avocat le déclare, ils sont encore incertains.

— Mon Dieu !... s'écria la duchesse éperdue de perplexité, oh !... mon Dieu, qui donc m'éclairera ?... Qui donc me prouvera lequel des deux est mon fils ?

— Nous !... répond la voix connue de Philibert Khun qui, comme ressortant du tombeau, vient d'apparaître sur le seuil.

Il s'avance, mais pas seul. Il donne le bras à la vénérable supérieure des Camaldules de Montmayor.

XIII

A BAS LES MASQUES !

Il y avait une telle autorité, une telle majesté sur le visage et dans l'accent de la sainte abbesse, que tous ceux qui venaient de l'apercevoir comprirent aussitôt qu'elle apportait la vérité.

Maintenant, derrière elle, la haute et mâle figure de Philibert Khun qui semblait avoir guidé, soutenu ses pas. Comment cela ?... Rien de plus simple.

Il l'avait retrouvée là-bas... Une ancienne amie... Tous deux arrivaient de l'Espagne... Ils agissaient de concert, mais lui par discrétion, restant à l'écart, tout prêt à l'assister au besoin.

Déjà, cependant, la duchesse interrogeait l'abbesse. Mais ce fut à don Ramon que celle-ci s'adressa tout d'abord :

— Il y a des morts qui parlent, lui dit-elle. Vous aviez cru n'abandonner qu'un cadavre dans le fond du ravin... Erreur, monsieur d'Avila !... Votre dernière victime nous fut apportée au couvent... Nos soins la ramèrèrent... Ils lui rendirent quelques heures d'existence, assez de forces et de repentir pour m'apprendre son nom... Eulalie Bourette... et racheter ses fautes par une confession tout entière.

Don Ramon, jusqu'alors imperturbable, ne put se défendre de tressaillir à l'aspect d'un écrit que déployait la supérieure, en poursuivant :

— Cette confession, la voici... écrite sous la

resque d'essuyer le feu de son adversaire sans décharger son arme devant grandir son auréole et doubler la séduction qu'on prête à son généreux caractère. Il faut en rabattre, sur ce point du moins : le général a tiré.

Paris, ce 17 juillet 1886.

Aux dispositions arrêtées dans le procès-verbal du 16, la rencontre a eu lieu ce matin à neuf heures dans le parc du Chalais à Meudon.

Les armes ayant été préparées et chargées ont été ensuite tirées au sort et remises aux adversaires qui se sont placés à la distance convenue, et ont tiré au signal donné.

Aucun d'eux n'a été atteint.

Après le tir on s'est aperçu que le pistolet de M. le ministre avait raté ; les témoins ayant jugé que les conditions avaient été loyalement remplies, ont déclaré l'honneur satisfait.

Les adversaires se sont alors rapprochés et se sont donnés la main.

Général ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET.
Général LECOINTE.
Général FRÉBAULT.
HERVÉ DE SAISY.

Samedi, dans l'après-midi, les journaux radicaux faisaient crier des numéros supplémentaires, contenant un récit inventé du duel Lareinty-Boulanger. Voici un spécimen de ces récits destinés à faire une légende au citoyen général Boulanger.

Nous lisons dans la deuxième édition de la Lanterne :

« Au signal, le baron de Lareinty a fait feu sur le général Boulanger qui n'a pas été atteint.

« Le ministre s'est alors tourné vers le général Lecoïnte et lui a remis son pistolet. M. Lecoïnte a déchargé l'arme en l'air. »

On vient de voir par le procès-verbal qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette attitude du ministre. Il a tiré sur son adversaire, mais son pistolet a raté.

Le raconter de la Lanterne est répété par plusieurs journaux. Il a évidemment été lancé avec intention par les amis du général qui lui jettent tant de fleurs à la tête que, sans le vouloir, ils y mêlent maintenant des pavés.

Nous croyons savoir, dit la France nouvelle, que le général Boulanger a été le premier à regretter que des amis maladroits et des journaux trop zélés aient présenté les circonstances de ce duel sous un jour absolument faux, et sans même attendre la lecture du procès-verbal.

D'ailleurs, voici ce que dit la France militaire, l'organe du général Boulanger :

« ... A l'heure convenue, les deux adversaires sont arrivés au parc Chalais.

« M. le général Boulanger, accompagné de ses deux témoins, de son médecin et de M. le capitaine Driant, avait quitté le ministère à 8 heures dans un landau fermé.

« Après avoir mesuré les distances, placé les combattants auxquels ils avaient remis en main — conformément à la règle — les pistolets non armés, les témoins se sont retirés et ont donné le signal.

dictée de la mourante, en présence de l'alcade, dont la signature confirme la mienne... De plus, la déclaration déposée jadis par elle, en lieu sûr et qu'un acte légal émanant d'elle m'a permis de reprendre en arrivant à Paris... Oh ! nous sommes en règle... Ce sont là des pièces authentiques... Prenez-en connaissance, madame la duchesse, tandis que j'achèverai l'édification de M. d'Avila, qui ne me paraît pas encore convaincu.

Elle venait de remettre les deux papiers à qui de droit ; elle continua, se tournant vers don Ramon :

— Ne prétendez-vous pas que l'enfant repris par Eulalie Beurette, et par elle élevé, devait être celui qu'elle déposa — épargnez-moi de dire à quelle instigation — dans le tour de l'hospice?... Vous vous trompiez encore, monsieur...

— Comment ?

— Le calcul de cette misérable créature avait été plus complexe. « Si je produis le véritable héritier, s'était-elle dit, et qu'il ne se montre pas assez reconnaissant à mon égard, je resterais sans armes contre lui... Gardons-le plutôt en réserve, ne le perdons pas de vue... je l'ai marqué d'un signe ineffaçable et qui me permettra plus tard, si tel est mon intérêt, de me venger du faussaire inconscient dont je n'aurais fait qu'un ingrat. » Telle fut la prévision d'Eulalie Beurette ; et c'est à vous maintenant que je m'adresserai, jeune Alphonse... Voyons !... montrez-nous à votre bras

» Au signal donné, les deux adversaires ont fait feu et aucun n'a été atteint.

» On s'est aperçu alors que le pistolet du ministre avait raté.

» Les témoins ayant jugé que les conditions avaient été loyalement remplies, ont déclaré l'honneur satisfait.

» Les deux adversaires se sont alors rapprochés, se sont donné la main.

» Le général Boulanger est descendu de voiture au ministère ; après avoir remercié les officiers présents, il a ajouté :

« Mais c'est beaucoup d'affaire pour peu de chose ; tous les soldats doivent se battre. D'ailleurs, le parc Chalais se prête merveilleusement à ces rencontres. Je le mettrai à votre disposition si vous en avez besoin. »

Chronique générale.

Voici les noms des archevêques et évêques présents aux funérailles du cardinal Guibert, archevêque de Paris :

NN. SS. de Bourges, de Rouen, de Chartres, de Delcon (évêque titulaire en Orient), de Bayeux, d'Evreux, de Belley, de Marseille, de Nancy, de Nantes, de Raphanée, d'Orléans, de Blois, de Versailles, d'Anthon, de Clermont, de Poitiers, de Séz, de Digne, de Beauvais.

NN. SS. de Besançon, de Tours, de Vannes, d'Angers, de Rodez, d'Aire, d'Angoulême, d'Autun, de Soissons, de Viviers, de Saint-Denis, de Tenarie, de Nevers, de Nice, de Meaux, d'Amiens, de Châlons, de Langres.

M^r Richard, le successeur du cardinal Guibert au siège de Paris, conduisait le deuil, et Son Exc. M^r di Renda, nonce apostolique, prenait place en tête du corps diplomatique.

M. le Président de la République s'est cru obligé de féliciter les troupes qui ont défilé devant lui, le 4 juillet, et le Journal officiel vient de publier la lettre qu'il a adressée à ce sujet au général Boulanger. M. Jules Grévy a voulu joindre aux applaudissements et aux bravos que la France prodiguait, non point à sa politique, mais aux victimes de sa politique, sa voix sans prestige et sans autorité.

M. Jules Grévy, ce bourgeois, ce « pékin », a-t-il témoigné jamais le moindre amour, le moindre intérêt pour l'armée ? N'a-t-il pas, au contraire, dans toute occasion, dans ses discours comme dans ses écrits, affecté la haine et le mépris de ce que les gens de son parti appellent le « militarisme » ? Il lui sied vraiment de se dire « frappé de la tenue des troupes, de la précision de leurs manœuvres et de la parfaite régularité du défilé ! » Est-ce qu'il y entend quelque chose ?

Et le général Boulanger qui, dans son ordre du jour, se déclare « fier de la lettre du chef de l'Etat ! » Outre que de pareils compliments, décernés avec si peu de compétence, ne sauraient guère flatter personne,

gauche la cicatrice de cette croix profondément tracée par son épingle, ainsi qu'elle le déclare par cet écrit remontant à vingt ans... par cet autre daté de son lit de mort, à l'heure où on ne ment plus.

Le Louveteau, reculant sous cet anathème, parut abdiquer son rôle et s'effaça, le front bas, la mine piteuse, avec cet aparté caractéristique :

— Pincé, fumé, capot sur table !

Léonard, au contraire, venait de porter vivement la main droite à sa manche gauche, et Philibert Khun s'élançait vers lui comme pour l'aider à fournir l'irréfutable preuve de sa naissance.

L'abbasse les arrêta du geste :

— Inutile ! dit-elle, on vous croit... Je savais où vous trouver... Je viens d'apprendre qui vous êtes, et ne regrette pas mon voyage... Duchesse, remerciez Dieu... Il vous rend votre fils, et c'est bien celui que vous aviez rêvé... Monsieur le duc de Montmayor, embrassez votre mère !

Ils étaient déjà dans les bras l'un de l'autre, enivrés d'orgueil et de joie tous les deux.

A cette vue, don Ramon redressa tout à coup la tête, et pantelant, exaspéré, fou de rage :

— Je proteste !... balbutia-t-il, comme avec le sifflement d'un serpent vaincu ; on ne me dépoilera pas ainsi !... Je réclame au moins pour moi-

nous ne voyons guère à quel titre M. le ministre de la guerre pourrait prendre sa part dans les louanges adressées à nos troupes. Qu'a-t-il fait, depuis qu'il trône à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, pour perfectionner l'instruction de nos soldats ? Qu'a-t-il fait surtout pour conserver parmi eux la discipline et la bonne tenue ? Croit-il donc que les permissions de minuit, si complaisamment prodiguées par lui, soient de nature à faire fleurir dans notre armée de bien mâles vertus ? Ou s'imagine-t-il, par hasard, que nos troupiers ont bon air avec la barbe irrégulière et négligée qu'il les a autorisés à porter ?

En vérité, si c'est pour ces sages et intelligentes mesures que M. Jules Grévy a élevé le général Boulanger à la dignité de grand-officier de la Légion-d'Honneur, le Président de la République a montré une fois de plus son ignorance et son insouciance des intérêts comme de l'honneur de notre armée.

UN VOTE PAYÉ.

De tous les députés de la Seine-Inférieure, un seul a voté la loi qui proscribit les Princes. M. Trouard-Riolle a tenu à se distinguer ainsi de ses collègues, républicains comme lui.

La récompense qu'il attendait et qu'il méritait ne s'est pas fait attendre. Son fils, substitué au Havre, vient d'être nommé substitut à Paris et d'obtenir ainsi un avancement exceptionnel. Son traitement se trouve porté de 5,000 à 8,000 francs. (Patrie.)

Le « Times » et l'expulsion du duc d'Aumale

Si nos gouvernants veulent se faire une idée de l'appréciation portée à l'étranger sur l'expulsion du duc d'Aumale, ils n'ont qu'à lire l'article consacré par le Times à cet acte de violence :

« Il a suffi de très peu de temps pour faire glisser le gouvernement français encore plus bas sur la pente sur laquelle il s'est engagé en faisant voter l'expulsion des princes. Non content d'exiler le Comte de Paris et sa famille, le gouvernement a fait suivre promptement cet acte d'intolérance déplorable de la radiation du nom du duc d'Aumale des rôles de l'armée.

« Il n'y avait pas à se tromper sur la signification de cette mesure. La loi d'expulsion permettait à ceux des princes de la maison royale qui n'étaient pas héritiers en ligne directe de rester en France par tolérance. Cette situation était assez humiliante ; mais il n'était pas probable que les princes dusent subir une insulte directe sans protester. Le Gouvernement ne s'était pas risqué à les comprendre dans le premier décret d'expulsion ; mais il n'avait pas reculé devant l'artifice misérable de rendre leur position intolérable. »

Après avoir rappelé les états de services du duc d'Aumale, le Times ajoute :

« Après ce récit des services distingués du duc d'Aumale, nous croyons qu'il se trouvera

même le bénéficiaire du testament... »

La duchesse ne le laissa pas achever. Superbe d'indignation, ne desserrant qu'à demi son étroite maternelle, elle ouvrit un tiroir à portée de sa main, elle y prit une poignée de bank-notes, et les jetant sur la table, en face du misérable qu'elle chassait ainsi :

— Vous êtes payé, dit-elle. Hors de ma présence ! et que je ne vous revois jamais !

— Soit ! répliqua-t-il en s'emparant de cette fortune, mais vous entendrez parler de moi. Voici de quoi faire valoir nos droits... J'aurai mon tour !

Il s'élançait au dehors, suivi tour à tour ou précédé d'Alphonse, qui lui criait, comme jasant à ses trousses :

— Minute ! Ah ! mais je ne lâche pas le magot ! J'en veux ma part !

Don Ramon, le laissant s'engager dans l'escalier, se retourna vers le salon, invisible déjà, mais menaçant encore :

— Oh ! oui, gronda-t-il sourdement, je me vengerai !

Une main le toucha à l'épaule ; une voix, celle de Philibert Khun, lui dit à l'oreille :

— Non !... car je dénoncerai, dans une heure, à la justice, l'ex-associé du Lynx, le chef masqué des bandits.

D'Avila, stupéfié tout d'abord, sembla ne s'être ramassé sur lui-même qu'après de boudir sur l'au-

peu de personnes pour contester la conclusion de notre correspondant que les moyens employés par le général Boulanger pour justifier la mesure qu'il a prise sont encore plus odieux que cette mesure elle-même. Il doit être évident pour tous les observateurs impartiaux que l'expulsion du duc d'Aumale de l'armée a été une provocation sans motif destinée à fournir au Gouvernement un prétexte pour l'expulsion du pays. Il aurait été plus simple et plus digne de l'expulser sans lui infliger au préalable cette insulte tout à fait superflue. Mais le gouvernement français semble décidé non seulement à faire une mauvaise action, mais encore à la faire de la façon la plus mauvaise possible. »

GÉNÉRAL A VINGT ANS

A vingt-deux ans, le grand Condé a remporté la victoire de Rocroy.

Hoche était général à vingt-cinq ans.

Bonaparte était général à vingt-cinq ans.

Le général Henri d'Orléans, duc d'Angoulême, a été général à vingt ans.

M. le général Boulanger, qui doit avoir dans les quarante-six à quarante-huit ans et qui n'a pu, que nous sachions, gagner la bataille de Champigny, a eu l'audace de laisser mettre ses états de services en comparaison avec ceux du vainqueur de Smolah.

C'est bien à la Chambre qu'on a osé tenter cette comparaison, qui offense à la fois l'histoire et le bon sens.

Et ce n'était, d'ailleurs, que la répétition de ce que disaient le matin des feuilles publiques.

Pour excuser le décret inique, antinational, qui chasse les fils de France de l'armée, les républicains ont osé dire que M^r le duc d'Aumale n'avait dû qu'à sa naissance les grades qu'il avait obtenus.

Ils ont traité de général de cour l'honneur qui débutait à dix-sept ans dans l'armée française et passait huit années à l'école des guerres d'Afrique, aux côtés du maréchal Bugeaud.

Voici comment ce général de cour se nonçait en 1841 son arrivée au fût de son chah :

« Paris, le 25 février 1841 »

« Mon général,

« Le Roi m'ayant désigné pour remplir un emploi de mon grade, vacant au 2^e régiment de ligne, d'ici à peu de jours, je me rendre en Afrique pour rejoindre mon corps, et j'y resterai longtemps, je prie, père. J'ai tenu à vous dire moi-même, et plus tôt possible, combien j'étais heureux et fier de servir sous les ordres d'un aussi distingué que vous, et que je me félicite de mon mieux pour mériter votre estime pour justifier l'honneur qui m'est fait. Je vous prierai, mon général, de ne me pardonner ni fatigues ni quoi que ce soit. Je suis jeune et robuste, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons. Ne vous demandez qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale.

« Je suis presque Américain... Prenez garde et ne perdez pas votre temps... Je le répète, n'avez qu'une heure !

Lorsque don Ramon, comme un vent d'Espagne s'engouffra dans sa voiture, il y trouva le général qui l'attendait.

— Quoi ! fit-il, encore ! Je vous avais dit que...

— Ah ! mais non, faudrait pas me le dire, riposta vivement Alphonse, les bank-notes dans sa main.

— A votre aise, conclut l'autre, mais n'oubliez pas que l'heure va sonner !

Et, refermant la portière, il jeta un regard au cocher :

— Chez moi, ventre à terre !

VIENT DE PARAÎTRE
LE CROU
(Souvenir d'enfance)

Nouvelle saisissante, écrite par un jeune compatriote, et que nous recommandons à nos lecteurs.

Se trouve, à Saumur, chez tous les libraires. Prix de la brochure : 50 centimes.

Quand il y aura des coups à recevoir et à donner.
Agréez, mon général, l'assurance de mon respect.
Votre affectionné,
HENRI D'ORLÉANS.

Et le général répondait : « Je vous ferai votre juste part de fatigues et de dangers ; vous saurez faire vous-même votre « part de gloire ».

Il sut la tailler large et royale cette part de gloire, et la fameuse prise de la Smalah d'Abd-el-Kader, la charge héroïque et folle qu'il ordonna et dirigea, faisait dire au colonel républicain Charras :

« Pour entrer comme l'a fait le duc d'Aumale avec cinq cents hommes au milieu d'une pareille population, il fallait avoir un ou deux ans, ne pas savoir ce que c'était que le danger, ou bien avoir le diable dans le ventre. »

Cette prise de la Smalah fut un grand événement militaire et, dans son livre sur Bugeaud, notre ami le comte d'Ideville en a fait un récit pittoresque et coloré, qu'il recueillit de la bouche d'un des acteurs de ce drame glorieux, le général Fleury, mort récemment.

LE DUC D'AUMALE

La protestation si ferme et si digne de M. le duc d'Aumale contre la plus récente initiative du gouvernement républicain a causé partout l'effet qu'on devait attendre de cette noble parole de soldat. Nous croyons opportun de citer, à cette occasion, quelques fragments d'un portrait du prince cruellement frappé. Ce portrait fut tracé à la fin de l'Empire, en 1869, par un écrivain républicain, Louis Ulbach, dans la *Cloche*.

La glorieuse participation de M. le duc d'Aumale à la conquête et à l'administration de l'Algérie n'est pas plus oubliée de l'histoire que la direction qu'il donna aux débats du procès Bazaine, pas plus que ne peut être oublié de l'armée le concours si dévoué et si intelligent apporté par l'ancien commandant du 7^e corps à la réorganisation militaire du pays :

« C'est parce qu'il tient une plume et qu'il ne tient plus une épée, que je veux parler aujourd'hui du duc d'Aumale, écrit Louis Ulbach. Je vois son cœur ; je ne vois plus son blason.

Le duc d'Aumale appartient à cette génération éprouvée qui, née en 1822, avait acquis toute sa force et se préparait pour ses meilleures œuvres en 1848. Le 24 février 1848, il était prince ; le 2 décembre frappa les princes. Depuis ce temps, le duc d'Aumale a fait suspendre dans les galeries de Twickenham des écussons avec une épée tenue au fair, et cette devise : *J'attendrai !*...

Le troupière persiste en lui ; c'est sa gloire, c'est son orgueil, c'est tout ce qui lui reste de belles troupes qu'il a commandées ! Il n'en veut pas trop au rhumatisme qui lui fait traîner la jambe ; c'est un rhumatisme français. A cheval, il a l'air d'un cavalier ; lié à son monture, d'une assurance superbe, il broie l'espace ; à pied, c'est l'officier en bourgeois, à la redingote bouclonnée, au chapeau crânement incliné sur l'oreille, qui tient à ce qu'on le recon- naisse pour un soldat français et qui n'a jamais permis à un tailleur anglais de lui prendre une mesure. Au printemps dernier, lors de sa représentation à Londres, jouait son ancien répertoire, *Catherine ou la Croix*.

Le duc d'Aumale, ravi des gestes, des manières du grenadier de la garde, buvait des paroles, et, pendant plusieurs jours, il ne cessa de se les rappeler et d'imiter les intonations du « vieux mili- taire ». Il se croyait revenu à Paris.

Son corps est de fer. Il ignore la fatigue ; il voyage sans se lasser, deux jours de suite, sans se laisser aller, et, ren- dant chez lui, au lieu de se livrer au repos, il se livre à une longue fatigue musculaire, il écrit, avec des notes, s'occupe d'affaires, cause avec autant de liberté. d'entrain, que s'il avait pas forcé un renard et galopé pen- dant plusieurs heures.

Peu d'hommes ont réuni au même degré le goût très vif des exercices du corps et celui des travaux littéraires. Il rappelle Condé ; il ressusciterait Henri IV, moins ce qu'il y a de trop vert dans la galanterie du héros. Quand on l'entend rire et causer,

on se souvient que, passant à pied pour la première fois avec son régiment devant le clos Vougeot, il présenta les armes. Il saluait la verve française. Sa bonne humeur n'est jamais médisante : son mot le plus cruel a été dit, après 1852, à M. Ferdinand Barrot, à Naples. Le représentant de la France redoutait de rencontrer le Prince ; mais, en dépit de toutes les précautions stratégiques, ils se trouvèrent nez à nez entre deux portes. Le diplomate balbutia un vague compliment.

« — Monseigneur... Votre Altesse paraît en bonne santé.

« — Oui, je vais bien, merci. La santé, cela ne se confisque pas.

« L'envoyé du coup d'État rougit et baissa le front en s'éloignant. »

M^r le duc d'Aumale avait alors son installation principale, Orléans-House, à Twickenham, résidence, autrefois, de Louis-Philippe, de 1813 à 1815. Le nom vient de cet exil. Louis Ulbach parle du cabinet du prince :

« Le cœur se gonfle en y entrant, parce qu'on voit que l'exilé ne s'est pas satisfait, pour tromper sa douleur, de disputer les tableaux les plus précieux à nos musées et d'entasser les livres. Il n'a pu se séparer de certaines reliques. Une arme vitrée enferme ses armes favorites devenues inutiles, les vieilles casquettes d'Afrique usées, dont le galon doré pâtit chaque année, les épées qui se rouillent, les pistolets qui ne connaissent plus l'arçon. On reconnaît dans les cadres des portraits intimes, et l'un deux, magnifiquement ébauché, représente le prince de Joinville dans tout l'éclat de la jeunesse, avec son grand œil ardent et profond, ses longs cheveux tombant sur le collet du marin. Un tout petit lit de camp est dressé dans un coin.

« L'armée française, comme il l'aime par-dessus les autres ! Comme il la raconte ! Comme il la dépeint ! Son livre sur les *Zouaves* et les *Chasseurs à pied* a ces intentions vraies, ces fraîcheurs matinales et ces midis ardents qu'un peintre, M. Protain, essaye de traduire sur la toile. Le pinceau n'est qu'ingénieur, la plume est magistrale. Et quelle conclusion meilleure peut-on souhaiter à un ouvrage sur les *Institutions militaires de la France*, que ces lignes écrites il y a deux ans, en 1867 :

« La liberté double la puissance des institutions militaires, elle en règle et modère l'usage ; elle n'a rien à en redouter tant que les peuples n'abdiquent pas leurs droits ; sa garantie est dans la force de l'opinion, non dans la faiblesse de la milice. »

« Mais parmi les longs retours sur le passé, parmi des tristesses, des langueurs momentanées que les proscrits seuls peuvent comprendre, jamais un mot contre la France, jamais une parole amère contre les personnes, contre les ennemis implacables, contre les amis qui se sont lassés de leur fidélité sans profit... »

« Aimant le soldat, il aime le peuple, l'ouvrier, le paysan, « la force et la moelle » de la France ». J'ai dit qu'il avait la verdeur de Henri IV. Il pourrait aussi en avoir les succès ; mais sa jeunesse fut trop vail- lante, son âge mûr est trop sérieux. Je viens de lire précisément dans son *Histoire des princes de Condé* ce qu'il dit de la galanterie effrénée de son ancêtre et du tort qu'un chef d'État coureur de ruelles peut faire à la politique.

« Nous avons, dit-il, raconté, sans rien déguiser, la triste histoire des dernières amours de Henri IV ; nous avons mis à nu ses faiblesses, sa conduite odieuse envers Condé ; la vérité l'exigeait. D'ail- leurs, s'il est douloureux d'insister sur les fautes d'un grand homme si vraiment populaire et si digne de l'être, il est salu- taire de laisser voir qu'un libertinage in- vétéralé peut endurcir les meilleurs cœurs, et aussi que les esprits les plus fermes n'échappent pas à cette espèce de vertige produit par l'exercice d'un pouvoir sans contrôle. »

« Quittons l'historien des princes de Condé sur cette pensée, qui est en train de devenir familière à la France. Au surplus, je n'ai eu à contraindre aucun de mes senti- ments démocratiques pour parler de ce prince qui a envoyé les siens combattre sous le drapeau des États-Unis, c'est-à-dire de la *meilleure des Républiques*, à défaut du drapeau français, et qui a consolé ainsi l'ombre de La Fayette. J'ai pris plaisir, je l'avoue, à

étudier ce bon citoyen de race royale et de vertus républicaines, ce Français qu'aucune amnistie du pouvoir ne peut ramener en France, mais à qui le peuple pourtant n'a pas dit : *Jamais !*

« L'exil fait forcément des prétendants, comme l'échafaud fait des légendes. Quand la France, qui a démolie l'échafaud politi- que, aura-t-elle honte de la proscription ? Quand donc enfin la souveraineté nationale désarmera-t-elle toutes les ambitions, en n'abdiquant plus la sienne ? »

Quelques jours après cette publication, M^r le duc d'Aumale écrivait à l'auteur de cette étude la lettre suivante, qui ajoute un trait de plus à cette glorieuse physionomie du soldat exilé :

Orléans-House (Middlesex),
25 septembre 1869.

« Monsieur,
« J'ai un peu hésité à vous écrire. Vous avez fait de moi un portrait si flatteur que j'éprouve quelque embarras pour vous remercier. Mais il est un point sur lequel je puis, sans fausse modestie, vous dire que vous m'avez bien jugé. Oui, j'aime la France, je l'aime passionné- ment. Et quand vous rappelez à son sou- venir ceux qui l'ont servie et qui ne vi- vent que pour elle, quand vous deman- dez que les portes de la patrie soient ou- vertes à tous ses enfants, vous m'allez au cœur, et j'ai le droit de vous tendre la main en vous disant merci ! »

H. D'ORLÉANS.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 juillet.

Les mouvements sur nos rentes sont à peine appréciables, cependant la note du marché est la fermée : 3 0/0 82.92 ; 4 1/2 0/0 110.55.

L'action du Crédit Foncier, malgré le calme des transactions, a une bonne tenue à 1,360. Les obligations foncières et communales donnent lieu à des achats suivis. La comparaison de ces titres avec les valeurs similaires des villes françaises indi- que la perspective d'une grande plus-value.

La Société Générale se tient à 456.25. Il résulte du dernier bilan que l'ensemble des mouvements des différents chapitres est très satisfaisant au point de vue de l'activité sociale.

Fermé de la société des Dépôts et Comptes courants à 603.75. Le bilan au 30 juin qui vient d'être publié révèle une situation excellente.

Le Panama remonte à 406. L'émission des nou- velles obligations de la compagnie aura lieu, dit-on, dans le courant de la semaine prochaine. L'attitude énergique de M. de Lesseps a produit une excel- lente impression et les nouvelles de province s'ac- cordent à présager le succès de son emprunt.

Depuis l'échéance des coupons de juillet on conste- te de nombreuses demandes en polices spéciales A B de l'Assurance Financière.

L'action du Crédit Lyonnais ne cesse pas de fléchir. On est à 515 offert. Les porteurs semblent se préoccuper de plus en plus de la situation peu favorable de certaines entreprises dans lesquelles la société est intéressée.

Bonne tenue de nos Chemins de fer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Ce matin, vers 5 heures, un orage qui annonçait devoir être très violent a passé sur Saumur ; de nombreux coups de ton- nerre ont retenti sourdement, puis l'orage a filé du côté du levant. Pourvu qu'il n'ait pas porté dans ses flancs de la grêle ! Après la chaleur tropicale d'hier, cette hypothèse pourrait malheureusement être fondée.

Le temps continue à être orageux.

NOS DÉPUTÉS.

MM. Berger et Merlet, députés de Maine-et-Loire, ont déposé une pétition de propri- étaires et vigneron de la commune de Saint-Hilaire-du-Bois.

ÉLECTIONS CANTONALES

Voici la liste des cantons de l'arrondisse- ment de Saumur qui auront à élire, le di- manche 1^{er} août, des conseillers généraux et des conseils d'arrondissement, avec les noms des conseillers sortants :

Conseillers généraux.

Montreuil-Bellay : M. Gigot.
Saumur (Nord-Ouest) : M. Bruas.
Vihiers : M. Marie-Baudry.

Conseillers d'arrondissement.

Doué-la-Fontaine : M. Guichoux.
Gennez : M. Bourdais.
Saumur (Nord-Ouest) : M. Chaillou-Mé- tivier.
Saumur (Sud) : MM. Lefé et Hardouin.

Ecole de Tir du 5^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Vingt-cinquième séance du 18 juillet 1886.

1^o Carabine 6^m. — Prix, M. Puichaud ; médaille, M. Baqué.

2^o Carabine 9^m. — Prix, M. Boutin ; médaille, M. Langlois.

3^o Pistolet. — Prix, M. Milon ; médaille, M. Doussain.

4^o Prix d'honneur, M. Baqué ; médaille, M. Puichaud.

Vingt-sixième séance au Stand de l'École de cavalerie, le dimanche 25 juillet 1886, à 9 heures du matin. — Fusil Gras, à 200 mètres. — 3 prix et deux médailles par le résultat additionné de deux séries, une de- bout, l'autre à genou.

Le Capitaine-Président,
G. DOUSSAIN.

UN DOUBLE ASSASSINAT A EPEIGNÉ-LES-BOIS

Un crime monstrueux vient d'être com- mis à Epeigné-les-Bois, près Luzillé (Indre-et-Loire).

Le sieur Clément Chauvin, propriétaire, vigneron, demeurant dans le bourg d'Epei- gné, a tué, pendant la nuit, sa femme et son enfant.

Clément est un homme d'environ 42 ans, sa femme est plus jeune que lui, l'enfant avait de 4 à 5 ans.

M. le juge de paix de Bléré, accompagné du brigadier de gendarmerie, s'est rendu dans la commune d'Epeigné pour procéder aux premières constatations.

M. le procureur de la République, accom- pagné de M. le docteur Sainton, médecin légiste, se sont également rendus sur les lieux afin de procéder aux constatations légales.

A la dernière heure, on assure que l'as- sassin aurait disparu après avoir accompli son crime.

On suppose qu'il s'est noyé.

LOUDUN.

Allons, allons, si la République est bien malade, la vieille gaieté gauloise n'est pas morte.

La mairie de Loudun s'est chargée cette fois de la ranimer chez ses administrés.

On distribuait jeudi soir le programme de la représentation que le « Cirque oranais » donnait sous les auspices de la municipa- lité.

Et comme great attraction on y lisait :

« Dans cette soirée, pour être agréable à plusieurs familles, le directeur représentera de nouveau le poney Fricotin appartenant à M. Paul Amiral, qui a été dressé avec quatre leçons seulement, et qui exécutera pour la première fois la valse comme une personne, exercice très difficile, mais qui dénote une intelligence supérieure dans cette bête remarquable.

« Vivent monsieur le maire... et son cousin. »

P.-S. — Allons Fricotin, un tour de valse et tu seras décoré.

Publications de mariage.

Joseph Danjou, cultivateur, de Saumur, et Marie-Louise Royer, cultivatrice, de Dampierre.

Marie-Joseph Delépine, employé de chemin de chemin de fer, et Marie-Augustine Baillergeon, sans profession, tous deux de Saumur.

Pierre-Auguste-Étienne Goubin, plâtrier, de Saumur, et Marie-Louise Chalot, sans profession, de Villebrier.

Nous recommandons tout particulière- ment à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 4 fr. 30 le litre ; qualité supérieure, 4 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint- Jean, Saumur.

Saumur, quai de Limoges

THÉÂTRE PIETRO GALLICI

Pendant quelques jours seulement,

Tous les soirs, à 8 heures et demie, spectacle féerique, grandes nouveautés à sensation, mises en évidence par le maître PIETRO GALLICI, M^{rs} DELILLE et une troupe d'artistes d'élite.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE
GRANDE et BELLE MAISON
Très confortable et en parfait état, Avec Écurie, Remise, beau Jardin, à l'entrée du Pont-Foucharde. S'adresser à M^e BRAC, notaire.

Etude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

A LOUER
PRÉSENTEMENT
UNE MAISON
A Saumur, Grand' Rue, 12. S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué à Saumur. (489)

A VENDRE
JOLIE MAISON DE CAMPAGNE
A 2 kilomètres de Saumur, Sur les bords de la Loire. S'adresser à M^e AUBOYER, notaire à Saumur. (228)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1897,
MAISON
Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15. S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A CÉDER DE SUITE
Pour cause de décès,
Une Imprimerie
Et un JOURNAL, le « Courrier de Bretagne » Bonne clientèle.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^{me} V. DRUILLET-LAFARGUE, à Lorient (Morbihan).

A CÉDER
DE SUITE
Librairie et Papeterie
Dans un des chefs-lieux de canton du département. Bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Fumier de Cheval
S'adresser au bureau du journal, ou 13, rue d'Alsace.

A LOUER DE SUITE
MAISON DE MAITRE
A Saint-Hilaire-Saint-Florent, Avec écurie, remise, sellerie, caves et jardin. S'adresser à M. JADEAU, chef de caves à Saint-Florent. (482)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
Avec Écurie et Jardin, Rue Duplessis-Mornay, à l'angle de la Montée-du-Fort. S'adresser à M. TABOURDEAU, place de la Bilange. (438)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1897
DEUX MAGASINS
Ensemble ou séparément Situés rue Dacier, n° 23, Occupés par MM. Ogray et Percher. S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (424)

A LOUER
PRÉSENTEMENT
GRAND ÉTABLISSEMENT
Très-confortable, Pour noces, banquets, bals, Comprenant: Grand CAFÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, trapèzes et jeux divers. MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Foucharde à Saint-Florent. S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (466)

BAINS DE MER
Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) Bilet d'aller et retour de 15 et 30 jours, avec 40 et 49 0/0 de diminution.

A LOUER
Deux Chalets
Sur la Plage. Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

Vin rouge vieux
A VENDRE
S'adresser à M. E. CHARPENTIER, à la Martinière, par Allonnes. (494)

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Rue de la Visitation, 46, Grand choix d'OBJETS MOBILIERS de toute sorte: vieux meubles, glaces, faïences, objets d'art, argenterie, armes, etc. — Visible tous les jours.

A la Chatelaine
Rue du Marché-Noir, 14, en face les Bains. M^{me} veuve BODAIRE étant dans l'intention de céder, mais ayant un stock de marchandises trop considérable en laine, tapisseries et mercerie, se propose, pour en faciliter l'écoulement, de leur faire subir un rabais de 30 0/0; la laine de Hambourg toutes nuances à 15 et 18 francs le kilog.

MAISON COLOMBEL
22 et 24, rue de la Tonnelle, Saumur
Grande liquidation
DE PAPIERS PEINTS
Toiles cirées et devant de Cheminées POUR CAUSE DE FIN DE BAIL.

A VENDRE
CHIEN COUCHANT
S'adresser à M. BLAIN, au Coudray.

NETTOYAGE ET VERNISSAGE
DE
Pianos et Meubles
LÉONARD FISCHER, rue d'Orléans, n° 49. (490)

ÉVITER
LES
CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER
LE VÉRITABLE
NOM

EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG
Médailles d'Or 10 Diplômes d'Honneur 10
Exiger le fac-simile de la signature J. v. Liebig
Partout où la viande fraîche est difficile à obtenir ou trop chère, le véritable Extrait de viande LIEBIG est précieux et d'une économie notable pour la préparation instantanée de bons bouillons sains et réconfortants, des sauces, des légumes et de toutes sortes de mets. Cet Extrait se conserve indéfiniment.
SE MÉFIER DES IMITATIONS
Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens

Offres et Demandes

Une ANGLAISE, 23 ans, demande place comme **bonne d'enfants** ou **femme de chambre**. A. W., 3, rue du Port-Cigogne, Saumur. (489)

LECONS de français et de latin. Répétitions. — Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal. (446)

ASSURANCES
ON DEMANDE des agents pour de bonnes Compagnies. — Remises avantageuses. S'adresser au bureau du journal.

CIDRES
Mayenne, Bretagne et Normandie
M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Supérieur à 1884. Magasin Picbat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Et d'Agriculture progressive
29^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article intéressant les principaux faits de la semaine: notes, horticoles et de jardinage, jurisprudence rurale des recettes, géologiques et d'économie domestique ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs boursières, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros mensuels, sur demande.
Administration: 6, rue Cardot, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Produits
Fonds de commerce et Industries
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION: Rues Bodinière et de la Roë, Angers.

Librairie HACHETTE et C^{ie}
Paris, 79, Boulevard Saint-Germain, 79, Paris
La France et les Colonies
par
ONÉSIME RECLUS
Le Tome Premier
En France
Paraît par Livraisons depuis le 12 Juin 1886
Chaque Livraison composée de 24 pages est illustrée d'environ 10 gravures
EN FRANCE
Contenant plus de 250 Gravures et 19 Cartes
formeront un magnifique volume grand in-8
Le Samedi. UNE LIVRAISON PAR SEMAINE. Le Samedi
En Vente chez tous les Libraires

SANS PALAIS **DENTS** **NI CROCHET**
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification — Prix modérés
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

PARIS
Pour l'année. 10 fr. » c.
Chaque numéro. » 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois
Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.
Prix du volume broché..... 10 fr.
Prix du volume cartonné.... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50
L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 48 fr.

LECTURES DE FAMILLE, dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-4. Prix, broché.....



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chrome-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison Haffner.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,